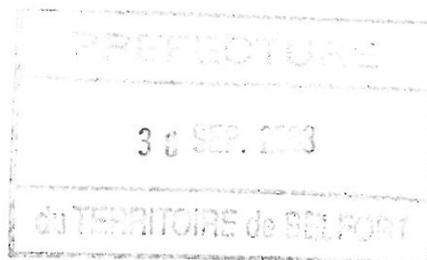


**SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)**



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 24 septembre 2003

1.05

**Installation des nouveaux membres du
Comité Syndical, suite à l'adhésion du
Syndicat de la Déchetterie de
Châtenois les Forges**

RAPPORT
Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Suite à la demande du Syndicat de la Déchetterie de CHATENOIS LES FORGES (S.D.C.) d'adhérer au S.E.R.T.R.I.D., le Comité Syndical lors de sa réunion du 11 décembre 2002, par délibération n° 1.08 avait accepté cette adhésion.

Celle-ci est entérinée par arrêté préfectoral n° 200304280694 en date du 28 avril 2003 rendant ainsi exécutoire la décision du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D..

Conformément à ses nouveaux statuts, le S.E.R.T.R.I.D. accueille les représentants du S.D.C. :

M. Jean-Claude MATHEY Président du S.D.C. en tant que titulaire,

M. Pierre BOUCON Vice-Président du S.D.C. en tant que suppléant.

Afin de maintenir la parité entre les membres du S.E.R.T.R.I.D., il avait été décidé que la Communauté de l'Agglomération Belfortaine (C.A.B.) devait nommer également un délégué supplémentaire.

Par délibération n° 8/1.06 en date du 28 mars 2003 la C.A.B. a désigné deux nouveaux délégués titulaires et un délégué suppléant :

M. Leouahdi Sélim GUEMAZI en tant que nouvel élu,

M. Daniel PASTORI, précédemment délégué suppléant, élu délégué titulaire,

M. Jackie DROUET, précédemment délégué titulaire, élu délégué suppléant à sa demande.

L'accueil de ses nouveaux élus porte le nombre des délégués de 26 à 29 se décomposant ainsi :

	Titulaires	Suppléants	
C.A.B.	9	5	
S.I.C.T.O.M.	5	3	
S.I.V.O.M.	3	2	
S.D.C.	<u>1</u>	<u>1</u>	
	18	11	29

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- SE PRONONCER sur les termes de ce rapport;
- D'ACCUEILLIR les nouveaux délégués désignés par leurs entités respectives.

* * * * *

Le Comité Syndical après avoir entendu les explications de M. le Président, à l'UNANIMITE :

- SE PRONONCE favorablement sur les termes de ce rapport,
- ACCUEILLE les nouveaux délégués désignés par leurs entités respectives.

* * * * *

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 1^{er} octobre 2003, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEANT

